

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2816)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 56

présenté par
Mme Adam

ARTICLE 17

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« national »,

le mot :

« militaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.